

## Droit de l'environnement

Par **kamanodeDieu**, le **21/05/2017** à **18:24**

Salut! j'ai un sujet que j'ai essayé de proposer un plan juridique.

Sujet: Proposer les solutions pour une bonne politique environnementale.

I) solution juridique liée à la politique environnementale.

A) la législation .

B) l'application de la loi.

II) Solution sociale liée à la politique environnementale.

A) les entreprises.

B) Les particuliers.

NB: aidez moi en proposant d'autre plan.

Merci....

Par **Xdrv**, le **21/05/2017** à **19:54**

Bonjour,

Tout d'abord que voulez-vous dire par le biais de votre plan ?

Car je ne trouve pas beaucoup de cohérence ni d'éléments juridiques. Quand vous mettez en A. La législation et en B. L'application de la loi, ça brûle les yeux.

Deux hypothèses, soit vous voulez juste dire que la loi en elle-même ne suffit pas et qu'elle doit être appliquée. Oui mais dans l'absolu c'est évident.

Soit vous voulez exprimer l'idée qu'en matière environnementale plein de textes existent mais très peu sont réellement appliqués, auquel cas vous devez montrer la critique dès votre titre.

En définitive un plan ce n'est pas des mots séparés, c'est des phrases qui font passer une idée.

Problématique : Le tueur est-il méchant ?

I. Oui

II. Prison

Pas très pertinent et qui plus est hors-sujet pour le II. C'est un peu le cas de votre plan